



07 avril 2023-Communiqué de presse de la Fédération des services publics – CGT

Lors de la réunion du 6 février dernier, Dominique FAURE, Ministre des collectivités territoriales, s'était engagée auprès des organisations syndicales à réunir la CCPM courant avril.

Engagement tenu, celle-ci se réunira, après 3 ans d'absence, le jeudi 13 avril à 10h30 au Ministère de l'intérieur.

Même si les avancées sociales des policiers municipaux ne sont plus de la compétence de la CCPM, le coté statutaire ayant été supprimé par la loi sécurité globale, les représentants CGT réitéreront leurs revendications sociales lors de cette réunion, comme ils l'ont fait lors de la réunion du 6 février, faisant abstraction de l'ordre du jour prévu par la Ministre.

La Fédération CGT des Services Publics demande l'accession de la filière police municipale en catégorie B (les personnels de l'administration pénitentiaire viennent de l'obtenir), B+ pour les chefs de service et A+ pour les directeurs. La catégorie active pour toute la filière police municipale, le concours comme seul mode de recrutement avec un diplôme de niveau IV, la transformation de l'échelon spécial en 10^{ème} échelon pour les Brigadiers-chefs Principaux avec suppression du verrou d'encadrement, la prise en compte des primes pour le calcul de la retraite, la bonification du 1/5ème (1 an tous les 5 ans) comme les policiers, gendarmes et pompiers, l'augmentation de la prime spéciale de fonction, dite prime de police, à 25% minimum, l'attribution de l'IAT pour tous les chefs de service de police municipale sans conditions.

La Fédération CGT des Services Publics souhaite une avancée sociale pour les femmes et hommes qui assurent la sécurité de leurs concitoyens au côté des forces de sécurité de l'Etat.

La Ministre s'est également engagée à tenir avant l'été une réunion portant sur le volet social, nous espérons que cet engagement sera tenu.

A l'initiative d'un rassemblement national de la corporation, la Fédération CGT des Services Publics appelle tous les policiers municipaux de France à se rassembler devant les préfectures de leur département et à demander qu'une délégation soit reçue par les Préfets, le jeudi 13 avril 2023 à 14h, jour où se réunira la CCPM.

Contacts presse

CGT FDSP : Amar YAZID 06 36 17 47 79